

Superviseurs habilités (par ordre chronologique d'ancienneté)

Christophe HAGENBACH Prêtre christophe.hagenbach@diocese-alsace.fr
(Bas-Rhin et Haut-Rhin)

Pascale HALLER-JAHN Pasteur hallerjahn@kabelbw.de
(Bas-Rhin)

Martin WEHRUNG Pasteur martin.wehrung@free.fr
(Bas-Rhin et Haut-Rhin)

Sonia ARNOUX Pasteur e.r. sarnoux43@orange.fr
(Haute-Loire)

Hubert FREYERMUTH Pasteur freyermuth.hubert@orange.fr
(Haut-Rhin)



Superviseur en formation (par ordre alphabétique)

Isabelle HETZEL-PAULUS Pasteur isabelle.hetzelpaulus@gmail.com
(Haut-Rhin)

AFfsp

Association Française de formation et de supervision pastorales

Siège : 10, rue du Hohlandsberg F 68040 Ingersheim

Président : M. Wehrung, **Secrétaire** : P. Haller-Jahn, **Trésorier** : H. Freyermuth.

Site : www.supervision-pastorale-fpec.com

Association sans but lucratif, relevant du droit local des départements du Rhin et de la Moselle, inscrite au registre des associations du Tribunal d'Instance de Strasbourg (67), Vol. XCIII Folio N° 78

- Ass. Française de Formation et de Supervision Pastorales

Crédit Mutuel Rixheim – 7 Avenue du Général de Gaulle 68170 Rixheim

RIB : 10278 03036 00020576601 45

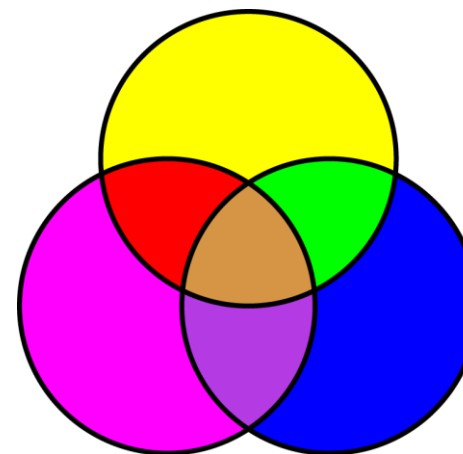
IBAN : FR76 1027 8030 3600 0205 7660 145

BIC : CMCIFR2A

AFfsp pFIVB v2020.09.04

ASSOCIATION FRANÇAISE
DE FORMATION ET DE SUPERVISION
PASTORALES

AFfsp



Formation Pastorale à l'Écoute et à la Communication

Formation Initiale de Visiteurs Bénévoles

Pour toute personne désireuse
de se former à l'écoute
en vue de s'investir dans des visites
en milieux hospitaliers, paroissiaux ou autres

www.supervision-pastorale-fpec.com

La supervision pastorale

offre un accompagnement et une formation destinés à toute personne désireuse de se perfectionner dans la pratique de la relation à autrui, active au sein de son Eglise, d'une association ou d'un autre lieu (pour diacres, laïcs, pasteurs, prêtres et toute personne engagée dans l'église).

En effet, toute personne qui exerce un travail de relation, d'écoute et de parole a besoin à son tour d'un vis-à-vis qui l'écoute et lui parle, lui permettant ainsi de prendre conscience de son mode de communication.

La supervision est pastorale en ce sens qu'elle cherche à intégrer la dimension spirituelle propre à chacune et à chacun, et qu'elle permet de travailler la spécificité de la relation pastorale.









Les superviseurs

sont formés selon la méthode du « Clinical Pastoral Training » (CPT) reconnue internationalement. En France, ils sont regroupés au sein d'une association indépendante, l'AFfsp.

Ils sont habilités par la Commission de Formation franco-suisse de l'AFfsp et de l'ASRsp. Ils sont reconnus par plusieurs églises catholique et protestantes.






Formations proposées









-  **Supervisions individuelles, de groupes, d'équipes**
-  **Formations de base FPEC**
-  **Semaines d'initiation FPEC** dans le cadre de la formation initiale des pasteurs, des coopérateurs/trices pastoraux/ales
-  **Formations Initiales de Visiteurs Bénévoles (FIVB)**
-  **Groupes de parole**
-  **Interventions sur demande**

La formation initiale

Objectifs

-  Permettre de mieux écouter, de mieux accompagner, de découvrir le mode de communication propre à chacun ;
-  Permettre de discerner les blocages qui peuvent parasiter la relation et devenir sensible aux interférences ;
-  Entendre et prendre en compte les différents langages : verbal, non-verbal et symbolique.

Modalités

-  un groupe de 8 à 10 participants
-  deux formateurs-superviseurs
-  une formation d'une durée totale de 34 heures qui permet :
 -  d'expérimenter la communication dans le groupe et d'y réfléchir
 -  de travailler des protocoles d'entretiens (verbatim) apportés par les supervisants
 -  d'approfondir des problématiques rencontrées dans la pratique, par des analyses de situations, jeux de rôles, etc.
 -  d'aborder des questions théoriques en lien avec la visite.
-  un entretien individuel avec chaque participant en fin de formation



Cadre et conditions

Un Contrat élaboré en commun, pour toute proposition de formation et de supervision, en précise l'objectif, le nombre de séances, le coût et les engagements réciproques entre superviseurs et supervisants.

Le Secret professionnel et pastoral est de rigueur : superviseurs comme supervisants s'engagent à le respecter.

Le Code éthique de l'AFfsp et de l'ASRsp, remis en début de formation et de supervision, garantit le travail commun.

La Participation financière se négocie entre les supervisants, les superviseurs et les organismes concernés le cas échéant.